

pourraient, tout de même, s'attacher un médecin en vue de la facilité de l'administration et du contrôle à exercer.

Les examens d'admission dans ces sociétés et dans les compagnies d'assurances devraient être payés suivant un tarif fixé par la profession ; il ne peut être question dans ces cas de dévouement et de charité, et la rémunération doit être en rapport avec les services rendus. Les blancs d'examen, je suppose, pourraient être soumis par les compagnies à un bureau nommé par la profession, et ce bureau établirait le tarif suivant les exigences de la compagnie.

Ces exemples nous démontrent que l'étude de ces questions d'intérêt professionnel pourrait amener une solution de plusieurs d'entre elles, qui améliorerait considérablement l'indépendance et le prestige de la profession.

Si le médecin était mieux payé, il serait mieux préparé à secourir les malheureux, et à faire dans la société le bien que le développement, qu'il a acquis par l'étude de sa profession, le met à même d'accomplir ; il pourrait aussi, au lieu d'être obligé de travailler nuit et jour pour gagner suffisamment pour vivre, consacrer une partie de son temps à l'étude, à la fréquentation des hôpitaux, et suivre plus facilement les progrès de la science.

D'autres questions importantes devraient aussi être étudiées soigneusement, comme par exemple : les moyens de développer encore davantage le goût de l'étude, et l'ardeur au travail en en augmentant la facilité. Nous avons, dans la ville de Montréal et dans la banlieue, un très grand nombre de belles institutions, en état de nous fournir un champ d'étude très vaste ; je n'ai aucun doute que les autorités seraient enchantées d'ouvrir leurs portes, sachant que c'est encore un moyen d'augmenter les bienfaits accomplis ; et, que les médecins, qui y sont attachés, nous faciliteraient les démarches et nous prêteraient volontiers leur concours ; la Faculté de Médecine et ses professeurs accepteraient, je crois, de patroniser des organisateurs, et pourraient peut-être servir d'intermédiaire auprès des administrations.

Dans les hôpitaux devraient être créés des cours complémentaires ou de reprise, semblables à ceux qui existent ailleurs ; ces cours donnés pendant les vacances pourraient profiter particulièrement aux médecins étrangers à la ville, qui trouveraient chez eux ce qu'ils ne peuvent aller chercher au loin. Les autres institutions : les crèches, la maternité, St-Jean-de-Dieu, les Incurables, etc.,